



NOTE D'ORGANISATION

CHAMPIONNAT DE GOLF 2026

LIGUE OUEST

Golf de Brest les Abers

Les 9 et 10 mai 2026

LIGUE OUEST
994/05/1A
Agrément n°04 355 123
du ministère de la Jeunesse
et des Sports
N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle compétitions et
événements

Annexe 1 : Plan d'accès
Annexe 2 : Le développement
durable pendant une
manifestation
Annexe 3 : Valorisation des
manifestations

Frais d'inscription : 93.5 €

Licence FCD : 2025-2026

Date limite d'inscription :
28/04/2026

1. GÉNÉRALITÉS

Le championnat de Golf 2026 de la Ligue Ouest se **déroulera le samedi 9 et le dimanche 10 mai 2026 sur le Golf de Brest les Abers**

Les deux compétitions sont sélectives pour la qualification des clubs pour le championnat national FCD 2027.

Cette note précise l'organisation de cette compétition ouverte à tous les licenciés de la FCD de la Ligue Ouest.

2. ORGANISATION TECHNIQUE

2.1 Club Organisateur

CSA MARINE BREST

2.2 Responsable de la compétition

David KROLIKOWSKI - golf@golfmarinebrest.fr

2.3 Conseiller technique « Golf »

Didier LALANDE - lalandedi@wanadoo.fr - 07 87 03 49 49

2.4 Règlement général

Cette rencontre se disputera en formule stableford conformément aux règles de jeu de la FFGolf.

2.5 Règlement particulier de la compétition

Article 1

Pour prendre part à la compétition, les joueurs doivent être titulaires de la licence délivrée par la FCD pour la saison 2025-2026 et de la licence FFGolf 2026 (questionnaire de santé enregistré).

Les épreuves sont ouvertes à toutes et tous sans limite d'index.

Chaque club peut engager autant d'équipes qu'il le souhaite (nombre maximum de participants à la compétition : 80).

Dans le souci de préserver une participation optimale des clubs, le conseiller technique pourra être amené à limiter le nombre d'équipes par club.

Exceptionnellement, la commission sportive de ligue autorise les clubs à engager des participants pour une seule journée (samedi ou dimanche). Cependant ils ne seront pas pris en compte dans le classement du championnat individuel et par équipe.

Article 2 - Déroulement de la compétition

La compétition aura lieu sur le parcours de 18 trous de Brest les Abers - Kerhoaden - 29810 Plouarzel

02 98 89 68 33 – golf@abersgolf.com

Article 3 - Formule de la compétition

L'épreuve se jouera en stableford.

Hommes : les joueurs partiront des boules jaunes

- 1^{re} série (index 0 à 15,4)
- 2^e série (index de 15,5 à 25,4)
- 3^e série (index supérieur à 25,4).

Dames :

1 seule série quel que soit l'index, les départs se feront des boules rouges.

Samedi 9 mai :

En partie de 3 ou 4.

Tranche 1 : 9h - 12h

Tranche 2 : 12h - 14h

Le choix de la tranche horaires devra être précisé lors de l'inscription via SYGEMA. Les horaires des départs seront déterminés et communiqués au moins 48h avant le début de la compétition.

Dimanche 10 mai :

Départ en shot-gun à 09h00.

Article 4 - Arbitrage

La compétition se déroule sous le contrôle du comité d'épreuve composé des représentants des 3 régions concernées.

Article 5 - Classements

Classement individuel par série en brut et en net sur les deux tours.

Classement par équipe (3 joueurs) en brut + net, au cumul des 6 cartes, les index supérieurs à 30 seront ramenés à 30.

Article 6 - Composition des équipes

Équipes de 3 joueurs, joueuses ou mixtes, index 0 à 53,5.

3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES

3.1 Accueil

À partir de 8h30 au Golf de BREST les Abers - Kerhoaden - 29810 Plouarzel.

3.2 Restauration

Le dîner du samedi soir et le déjeuner du dimanche seront pris au restaurant du golf.

3.3 Récompenses

La remise des récompenses aura lieu pendant le repas à l'issue de la compétition le dimanche.

3.4 Santé

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la FCD (titre II) et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais inférieurs (ou au plus égaux) à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique.

Ce soutien santé répondra aux conditions préconisées par :

- La réglementation de la fédération délégataire ;
- La réglementation de droit public ;
- L'autorité d'accueil ;
- Le dirigeant de la ligue et/ou du club responsable de l'événement sportif ou par le conseiller technique sportif, en fonction des possibilités locales et institutionnelles.

En cas d'incident, comme lors des compétitions de golf, il sera fait appel au dispositif de secours civil (Pompiers ou SAMU).

4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

4.1 Licences et documents

Chaque joueur devra être en possession de ses licences FCD 2025-2026 et FFG 2026 pour la compétition (article 1).

4.2 Engagement

Les engagements se feront exclusivement via l'espace SYGEMA des clubs **avant le mardi 28 avril**.

4.3 Participation aux frais d'organisation

- 93.50 € par joueur pour les deux jours
- 51 € par la journée du samedi et 42.50 € pour le dimanche
- 63.50 € par accompagnateur pour les deux repas
- La reco 25€ (réservée aux joueurs jusqu'au 30 avril)

La ligue soutient cette manifestation en accordant une aide de **15 euros** par jour et par joueur.

Rappel : les clubs ne devront pas faire parvenir les chèques de participation à la ligue avant la réception de la facture correspondant aux nombres de joueurs et accompagnateurs qui sera envoyée aux clubs par le trésorier de la ligue.

Nota : Les accompagnateurs doivent être titulaires de la licence FCD 2025-2026 pour des questions de couverture assurance.

4.4 Hébergement

Les frais d'hébergement sont payés directement par les compétiteurs.

4.5 Financement

Les frais d'organisation seront pris en charge par la ligue Ouest. Les factures devront être libellées à l'ordre de la ligue Ouest FCD.

4.6 Assurance

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur SYGEASSUR).

4.7 Fiche bilan

La fiche bilan des activités sera adressée aux différents destinataires par le CTS.

4.8 Droit à l'image

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la rencontre de golf et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

5. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cf. annexe 2

6. VALORISATION DES MANIFESTATIONS

Cf. annexe 3

Angélique GAUTIER
Présidente de la Ligue Ouest

Destinataires (par courriel)

- Présidente de la Ligue Ouest
- Trésorier général de la Ligue
- Présidents des clubs LO/FCD
- coordonnateur de pôle
- Conseiller Technique Sportif golf de la Ligue

ANNEXE 1 – Plan d'accès

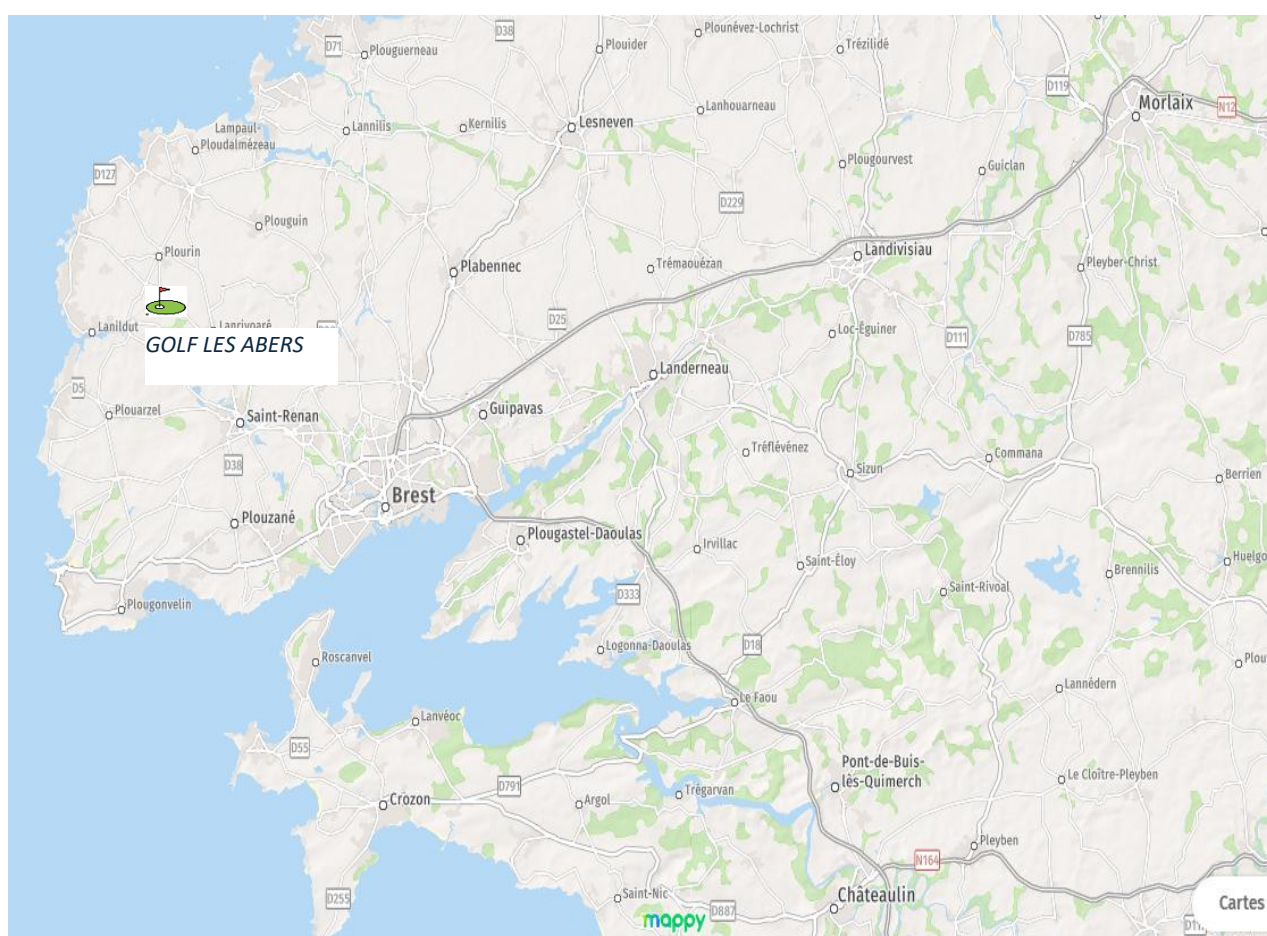
GOLF DE BREST LES ABERS 9 et 10 mai 2026

Kerhoaden

29810 Plouarzel

02 98 89 68 33 – golf@abersgolf.com

<http://www.golf-armorique.com/golf-des-abers.aspx>



ANNEXE 2 – Le développement durable pendant une manifestation

BONNES PRATIQUES ET ÉCO-GESTES



ORGANISATION

- Intégrer au comité d'organisation une personne sensibilisée au développement durable.
- Respecter la réglementation en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.
- Tenir compte des considérations environnementales dans le choix du lieu d'organisation en intégrant la préservation de la faune et de la flore.
- S'assurer de l'accessibilité du site au plus grand nombre et plus particulièrement aux personnes à mobilité réduites.
- Assurer l'accueil et la surveillance des participant-e-s et du public sur les espaces protégés.

COMMUNICATION

- Privilégier le dématérialisé au papier. Utiliser du papier recyclé. Limiter la couleur et choisir le mode « brouillon » des imprimantes quand c'est possible.
- Limiter les transferts de courriers électroniques aux destinataires
- Réaliser la signalétique en matière recyclable et la retirer une fois la manifestation terminée.

TRANSPORTS

- Inciter à l'utilisation des transports collectifs ou au covoiturage pour venir sur le lieu de la rencontre.

RESTAURATION / HÉBERGEMENT

- Privilégier les circuits d'approvisionnement courts.
- Utiliser des ustensiles recyclables (couverts, gobelets,...).
- Prévoir le tri sélectif des déchets.
- Sensibiliser à la consommation d'eau.
- Veiller à la mise à disposition de toilettes + PMR.

BOUGEZ AVEC LA LIGUE OUEST !

ANNEXE 3 – Valorisation des manifestations

VALORISATION DES MANIFESTATIONS LIGUE OUEST FCD PHOTOS & VIDÉOS



POURQUOI ?

Pour faire rayonner nos évènements sportifs et culturels, la Ligue Ouest FCD met en avant :

- le travail des bénévoles,
- l'engagement des clubs et sections,
- les performances et moments forts des rencontres.

Les photos et vidéos sont essentielles pour alimenter nos supports régionaux (Vent d'Ouest, newsletter, Facebook, Instagram, YouTube) et les supports nationaux (Infolettre FCD, A Armes Égales, réseaux sociaux).

→ Les photos, vidéos et comptes rendus doivent être transmis à la Ligue Ouest dans la semaine qui suit les évènements, 7 jours maximum après la date de clôture.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Clubs :

- Réaliser les prises de vues de leurs équipes lors des championnats.
- Désigner une personne "référente communication" chargée de transmettre les contenus au secrétariat de la Ligue Ouest.

Conseiller(ère)s techniques :

- Fournir les photos/vidéos officielles des rencontres.
- Rédiger un court article (5-10 lignes) précisant : nature de l'évènement, date, lieu, participant(e)s et acteur(ice)s clés, les faits marquants (buts, performances, moments décisifs).

Participant(e)s :

- Peuvent partager leurs photos/vidéos.
- Indiquer le nom des personnes à créditer lors de la publication des images.

COMMENT TRANSMETTRE ?

Via un album partagé (ex : Google Photos)

Par lien de téléchargement (ex : France Transfert)

En pièce jointe de mail (ne pas insérer dans un document word)

ADRESSE MAIL : SECRETARIAT@LIGUEOUEST-FCD.FR